

Gouvernement du Québec

Décret 489-2025, 26 mars 2025

CONCERNANT la désignation de madame Véronyck Fontaine comme fonctionnaire responsable de l'administration générale de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 299-2025 du 18 mars 2025, le gouvernement a constitué la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec;

ATTENDU QUE le troisième alinéa de l'article 1 des Règles sur les modalités de gestion administrative, financière et d'engagement de personnel des commissions d'enquête instituées en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête (chapitre C-37, r. 1) prévoit notamment que le gouvernement désigne un fonctionnaire responsable de l'administration générale de la commission;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner un fonctionnaire responsable de l'administration générale de cette commission d'enquête;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE madame Véronyck Fontaine, directrice générale, Direction générale aux politiques, aux programmes et à la recherche, sous-ministériat de la coordination et de la lutte contre la criminalité, ministère de la Sécurité publique, soit désignée fonctionnaire responsable de l'administration générale de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec à compter des présentes.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

85431

